



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**

Lyon, le **21 JUIN 2022**

Dossier suivi par :
Tél : 04 72 61 3
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : Création d'une unité de démantèlement de véhicules d'occasion

Localisation : 402 Avenue Charles De Gaulle – 69 635 Vénissieux

Pétitionnaire : RENAULT TRUCKS

Réception du dossier complet le : 13 juin 2022

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-037

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, soit au plus tard le 18 juillet 2022.

L'absence de réponse dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjointe au chef de service


Anabelle BIZIERE